

Présents

Danièle Akrich, Isabelle Brault, Yvan Bodin, Natacha Brosset, Solène Bucci, Céline Cavallin, Marie-Pierre Charpail, Marie-Christine Charpentier, Manon Collot, Roland Cros, Semka Debals, Martin Dubedout, Hilary Fehr, Estelle Florance, Maryse Fontaine, Irène Gourrier, Marion Lebreton, Frédéric Le Fur, Martine Le Fur, Sylvie Laurens, Christiane Loubersanes, Chantal Lumineau, Alain & Nicole Morellini Des Meloizes, Henri Moreno, Jean Napolier, Françoise Nugier, Martine et Claude Norek, David Robert, Benjamin Tailland, Monique Vives,

Représentés

David Anquetil, (pouvoir à Danièle Akrich), Nadia Chiodi (pouvoir à Frédéric Le Fur), Corinne Durr (pouvoir à Danièle Akrich), Bernard Guipouy (pouvoir à Frédéric Le Fur), Marie-Claire Johnny (pouvoir à Chris Loubersanes), Jacques Trouis (pouvoir à Jean Napolier), Gilly Whittington (pouvoir à Hilary Fehr)

Invités

Patricia Masson

Soit 30 présents et 7 représentés sur 43 adhérents

Ordre du jour

1. Rapport moral
2. Rapport d'activité :
marchés potiers de Bergerac, Lauzerte et Saint Céré, boutique du Pot à l'Envers
3. Rapport financier
Vote des rapports
4. Renouvellement du CA
5. Rapport CNC
6. Rapport des commissions (communication, solidarité, JNC/JEMA)
7. Terre de Solidarité
8. Contrôle des potiers à Allanche
9. Projets : braderie, nouvelle boutique
9. Questions diverses

1. Rapport moral (intervenant : Frédéric Le Fur)

Cette année je voudrais insister particulièrement sur les besoins de notre association en investissement de ses membres. En effet, comme je vous l'ai indiqué dans la lettre accompagnant la convocation à l'AG, tout les adhérents doivent s'investir pour faire vivre TNSO.

Les tâches doivent être mieux réparties et surtout les idées et les initiatives doivent venir de chacune et de chacun. Pour paraphraser JFK, ne vous demandez pas ce que TNSO peut faire pour vous, mais ce vous pouvez faire pour TNSO.

2015 a été une année moyenne pour nos marchés qui n'ont pas connu de croissance en chiffre d'affaires. Nous n'organiserons plus le marché de Bergerac, c'est regrettable. Cependant les marchés de Lauzerte et de Saint Céré se sont bien déroulés, toujours dans une ambiance festive.

Le Pot à l'Envers (notre boutique associative) connaît depuis plusieurs années une croissance régulière. 2015 n'a pas dérogé à la règle avec une progression de plus de 7% du chiffre d'affaires.

Concernant les commissions, certaines ont travaillé et vous présenteront leurs travaux lors de cette AG.

Pour 2016 nous avons deux grands projets : l'un visant à créer une braderie qui aura lieu tous les deux ou trois ans et l'autre à créer une deuxième boutique. Je vous encourage vivement à participer à ces deux projets qui seront bénéfiques à nous tous.

Je vous souhaite une bonne AG.

2. Rapports d'activité

Bergerac (lecture du rapport de Marie-Claire Johanny)

32 potiers dont 20 nouveaux par rapport à 2014 L'inauguration en présence des officiels a eu lieu samedi 2 mai à 12 h sous le kiosque dans le Jardin Perdoux autour de dégustation de vin du Bergeracois offert par le IVBD (coopérative des vins de Bergerac)

Jean Pierre Toubland nous a régalé de ces démonstrations de tournage au bâton. Chris Loubersanes leur a fait partager sa passion pour la sculpture animalière.

Tout le monde a été très satisfait de l'espace offert dans ce beau jardin qu'est le jardin Perdoux. Le cadre se prête merveilleusement bien à une manifestation comme la notre . Le public prend le temps de déambuler dans les allées, de découvrir et d'admirer les créations de chacun, malgré un temps maussade. Le samedi s'est terminé par un repas pris en plein air

Le public a répondu présent malgré une communication sur le terrain communal de plus en plus difficile. La ville de Bergerac n'accepte que 8 panneaux posés très règlementairement mais nous regrettons de ne pouvoir en poser un peu plus sans se les faire retirer aussitôt.

Le chiffre des ventes est en baisse de 20% : CA global 17984€ soit 562€ de moyenne

6 > 300€	300€ < 14 > 500€
500€ < 6 > 800€	800€ > 2
1000€ > 4	

Nous avons intensifié la publicité, les supports publicitaires. Les journaux dans lesquels nous avons payé de la publicité nous ont, en plus, rédigé des articles. Nous remercions particulièrement Le Démocrate de Bergerac.

Il est dommageable que la subvention mairie soit passée de 450€ à 300€ et que le Conseil Général sous un prétexte de documents ne nous aide plus.

Je suis désolée de vous annoncer que le marché de potiers de Bergerac ferme ses portes. Le CA TNSO a voté dans ce sens par manque de partenariat, subventions et aide aux organisateurs. Je m'essouffle et je reconnais que la décision d'arrêter me soulage de la charge de travail mais c'est très regrettable. C'était un marché correct pour la saison, certains marchés ne font pas plus de recette en plein été.

La mairie m'a contacté et est prête s'il y a des bonnes volontés à prendre en compte nos souhaits et à nous aider différemment. Plus de pub par exemple..... Claude Ryter potier sur place est prêt à continuer (réunion mairie, affichage) mais il ne se sent pas capable de gérer le marché.

La porte reste ouverte si certains d'entre vous sont partant pour le faire revivre, je veux bien vous passer le relais. Jean-Luc, Claude et Marie-Claire remercient les potiers d'avoir fait vivre durant 7 ans, ce beau marché, par leur présence.

Patricia Masson, nouvelle adhérente à Terre Neuves, résidant en Dordogne, essaie de trouver des bonnes volontés pour refaire un marché à Bergerac ou aux alentours.

Lauzerte (intervenante : Danièle Akrich)

C'était la neuvième édition du marché de potier de Lauzerte. Au niveau de la fréquentation du marché, comme chaque année, il y a beaucoup moins de monde le samedi que le dimanche. Cette année, Jacques Trouis faisait la démonstration de tournage et Pauline Jurquet l'animation enfants. La moyenne des ventes par potier est la même que l'an passé : 639€

Nous disposons d'une nouvelle salle « l'Estanquette » dans laquelle ont eu lieu les projections de film sur la céramique (cette salle permettait également d'accueillir les potiers pour les petits-déjeuners). Cette nouvelle salle était bien pratique. Le placement des potiers est à améliorer : permettre à ceux qui sont près des maisons d'avoir plus de place pour mettre leur parasol et aussi une place près de l'animation tournage à revoir.

Le concours portait sur le thème architecture. Les pièces étaient exposées dans la salle de la Sénéchaussée. La participation était un peu faible... cela se voyait d'autant plus que l'espace disponible pour exposer était plus grand vu que les projections de films avaient lieu dans la nouvelle salle.

Du point de vue de la communication, nous avons fait cette année une annonce radiophonique sur Sud Radio... et grâce à nos bénévoles, nous avons pu faire une enquête auprès des personnes présentes sur le marché afin de savoir comment elles nous avaient connu : il est clair que la radio n'a rien apporté par contre l'affichage dans les magasins et l'affichage de bord de route sont importants... Il faut préciser que la pub que nous avons faite à la Dépêche était assez faible. Si l'on fait le ratio coût/nb de

personnes amenées on a : 2,8€ (ou 3,7€ si l'on compte une bâche) pour les affiches bord de route / 7,5€ pour les affiches et marque pages / 8,2€ pour la dépêche / 10€ pour le calendrier CNC / 79,6 pour la radio ! (ratio contesté par Frédéric Le Fur)

La mairie est toujours très enthousiaste. Mais cette année, pour des raisons de changements d'organisation l'aide de l'office du tourisme a été remise en question. Ils se sont organisés pour que cela se passe comme les années précédentes : gestion des dossiers potiers et mailling par l'office du tourisme. Mais en 2016, nous devons gérer directement les dossiers des potiers, c'est pour cela que maintenant les dossiers sont à m'adresser directement (Danièle Akrich, rivière basse 82190 Bourg de Visa) et qu'une enveloppe timbrée est demandée. Le mailing nous devons l'assumer financièrement.

Autre modification importante : le changement de date. Ça n'est vraiment pas possible de continuer à cette date, d'abord parce que régulièrement ce week-end inclut ou voisine avec le 14 juillet (date à laquelle on ne peut faire le marché pour cause de vide-grenier) ensuite parce que tous les deux ans nous sommes confrontés soit à la coupe du monde de foot soit à l'euro

A partir de l'an prochain nous allons changer de date, car à cette période nous butons tous les deux ans sur la finale de la coupe du monde ou l'euro de foot (l'an prochain en plus cela a lieu en France) mais aussi tous les ans la finale du tournoi de Wimbledon retient le dimanche les anglais chez eux. Le marché aura donc lieu le quatrième week-end de juillet cette année les 23 et 24 juillet, ce qui ne tombera pas en même temps que le marché de Cajarc mais en même temps que celui de Limeuil (de toutes façons comme nous devons tourner au moins 2 ans, cela ne nous semble pas gêner les potiers). Après le 14 juillet Lauzerte est aussi plus fréquenté par les touristes et nous espérons ainsi augmenter la moyenne des ventes des potiers.

Cette année, nous nous sommes rapprochés de l'association créée par la mairie afin de mettre en place une possibilité d'hébergement chez l'habitant des potiers qui le souhaite, à l'image de ce qui se fait à Auvillar. Nous espérons aboutir ce projet pour 2016 mais pour l'instant rien n'est sûr.

2016 sonne les 10 ans du marché avec un programme un peu exceptionnel :

- exposition de céramiques dans la galerie « l'espace point de vue » de Lauzerte,
 - rétrospective des 10 ans de premier prix du concours de création,
- et animation le samedi soir « raku punk » effectuée par Jean François Bourlard (il restera le dimanche pour des démonstrations raku)

Nous espérons ainsi faire parler du marché de potier et asseoir sa notoriété...

Cette dernière animation sera financée par les excédents des années passées, mais aussi par la mairie qui fait un effort exceptionnel.

Après un contact téléphonique avec la région, (et suite aux changements de compétences des régions et départements) nous risquons de ne plus pouvoir bénéficier de subventions régionales. Cela dit, Claude Norek fait remarquer que Carole Delga, présidente de la nouvelle région a été maire de Martres Tolosane et on peut espérer que son intérêt pour la céramique puisse contribuer à renouveler ces subventions.

Saint Céré (intervenante : Maryse Fontaine)

Pour sa **17^e édition**, le marché de St Céré s'est bien déroulé. 2015 fût une manifestation sans nocturne, et les participants en étaient satisfaits. 2016 est reconduit dans cette même perspective. Dans son déroulement, nous avons juste eu un petit faux bond de l'animatrice de l'atelier modelage, pour la première matinée.

La **fréquentation** du marché par des visiteurs fidèles et des touristes nous semble stable. Les enfants ont retrouvé **l'atelier de modelage** animé par Ingrid Paul. Philippe Dupouy a proposé une animation autour du façonnage de l'argile sur un petit tour médiéval et du tournage sur un tour à bâton. Des cuissons raku dans un four à bois ont été menées par Marie-Pierre Charpail, avec pour les visiteurs, émaillage et cuisson d'un médaillon qu'ils emportaient tous ravis ! Aussi un duo musical conduit par Bob Neal a animé la mi-après-midi du jeudi.

Nous avons enregistré 600 votes pour l'exposition **concours sur le thème «Architecture»** ; 20 pièces étaient présentées. La pièce primée par la Mairie a été attribuée à Matthieu Hettema. Les prix du public furent décernés à Mylène Cros et Fabienne Rabinand.

Les **élus locaux** étaient présents au pot d'ouverture et ont distribué leur Prix avec enthousiasme

Les **moyens de communications** furent les mêmes que pour 2014. 4000 marque-pages-200 affiches quadri-200 pour les bords de route ; complétés par les panneaux et banderoles, les annonces dans la presse locale et les informations sur divers sites internet.

Le **Chiffre d'affaires** du marché s'élève à 25636€, pour une moyenne de 732€. Le montant de la collecte de la caisse de solidarité était de 204€.

CAde 2014 = 26 540 € - moyenne 758 € soit en 2015, une baisse de 3,4 % CA de 2013 = 24 769 € - moyenne 700 €

Les **Dépenses par rubrique** : communications : 1857€ / animations : 2295€ / divers : 1312€ / frais de gardiennage : 258€

Pour cette année, le marché se déroulera le **jeudi 11 et le vendredi 12 Août. 2016 accueille le concours de création pour Lauzerte et St Céré sur le thème de « la boîte »** Les animations se dérouleront avec Laëtitia Dughes pour l'atelier modelage et avec Jean-Pierre Toublanc pour une démonstration de tournage sur tour à bâton. Une animation musicale est envisagée mais pas encore confirmée.

La boutique du Pot à l'Envers (intervenant : Frédérik Le Fur)

Chiffre d'affaires de 2015 = 44 480 € Chiffre d'affaires de 2014 = 41 542 €

Donc progression qui s'explique par une hausse des ventes réalisées par les invités hors association (4792 € en 2015 contre 1 120 € en 2014) Les ventes des membres de la boutique ainsi que celles des invités TNSO se sont maintenues. Les frais généraux sont stables.

Il y a eu deux mailings en 2015, le premier pour annoncer la réouverture et le second avant les fêtes de fin d'année. On n'est pas sûrs de leur utilité car les ventes avaient très peu augmenté mais en même temps dans le contexte actuel, elles auraient peut-être baissées s'il n'y avait pas eu ces mailings.

En 2015, les investissements ont consisté pour 1 837 € à la mise aux normes du tableau électrique et à la mise en place d'un éclairage par lampes LED

Il en ressort une trésorerie de 5 800 €.

Pour 2016, il est envisagé d'améliorer l'éclairage des deux vitrines de la boutique.

Au niveau des membres :

Irène Gourrier a quitté la boutique, elle est remplacée par Françoise Nugier.

Alain Morellini est chargé de la comptabilité

Marion Lebreton se charge du secrétariat et de la gestion des invités TNSO.

En conclusion, la pérennité du Pot à l'envers et son bon fonctionnement permettent d'envisager la création d'une seconde boutique dans un lieu approprié.

Vote des rapports :

Les rapports ont été votés à l'unanimité.

3. Renouvellement du CA

Maryse Fontaine ont fait part de leur souhait de ne pas renouveler leur mandat au conseil d'administration. Manon Collot, Claude Norek et Françoise Nugier ont souhaité participer au conseil d'administration. Nous avons procédé au vote à bulletin secret. Les trois candidats ont été élus à la majorité.

4. Le CNC (intervenante : Martine Le Fur)

Rapport moral :

Le CNC a 16 ans d'existence, les mots d'ordre sont : ne pas se relâcher / coordination / solidarité / promotion / engagement. Le CNC est passé de 6 à 20 associations.

Le CNC a embauché un salarié pour s'occuper de la communication

La cotisation CNC calendrier passe de 2€ à 3€ pour couvrir les frais de réalisation

Janvier renégociation du partenariat avec les AAF

Commission formation :

Compliqué et lourd, pas d'avancées. Il faut réécrire les objectifs, faire le bilan et voir ce que l'on peut et veut faire. Cela ne dépasserait t'il pas nos compétences ? / devons nous déléguer aux institutions ?. Jean-Raoul GUENASSIA a proposé aux AAF de constituer une commission spécifique formation qui pourrait s'appliquer au monde des artisans de façon plus générale. Jean-Raoul en sera le représentant auprès des AAF.

Commission JNC :

Rôle : Promotionnel. Fréquence : Biennale. Fusion avec JEMA : Non. Date : octobre 2016. Flyers et affiches seront nationaux.

Commission marchés :

Nombre de marchés

2008 : 181 2015: 147

Nombre de marchés d'un jour :

2007: 61 2015 : 50

Nombre de marchés de 2 jours :

2008: 111 2015 : 88

Nombre de marchés de 3 jours :

2006 : 10 2015 : 7

Nombre de marchés de 4 jours :

2012: 5 2015 : 2

Nombre de places :

2007: 6571 2015 : 5113

Nombre d'exposants :

2006: 1300 2015 : 2500

Remarque : On perd de l'offre : des marchés disparaissent, le nombre de potiers augmente,

Relancer les organisateurs pour qu'ils répondent aux questionnaires du CNC, nommer un référent et respecter la charte nationale d'organisation des marchés, Il faut étudier le potentiel clients, insister sur la communication, étudier la meilleure date.....

-RENOYER PLUS VITE LES DATES DES MARCHES pour le calendrier

Commission santé :

Un questionnaire va être envoyé aux adhérents des associations : bien les remplir et les renvoyer pour pouvoir travailler sur les types d'infections / comment y pallier, et sur le recyclage des déchets d'ateliers.

Commission panneaux didactiques :

Il y aura un jeu de panneaux gratuit par association sans les supports. Un panneau propre à l'association (payant) peut être imprimé, c'est à l'association d'en fournir le contenu au graphiste préposé du CNC.

Commission Site internet :

Le site va être refait.

Il est prévu un espace réservé aux membres qui ne sera pas un forum de discussion mais une banque de données, archives et images accessibles dans le cadre de nos actions.

Chaque association membre a sa page ou elle présente ses actions et son histoire, il faut vérifier si d'éventuelles mises à jour sont nécessaires et les communiquer.

Envoyer vos communiqués à l'adresse du Collectif : contact@collectif-ceramistes.org

Coordination du travail du CNC au sein des AAF

« Terre et Terres » et « d'Argile » sont membres actifs agréés

TPA, TNSO, T de Provence, St jean de Fos ont fait leur demande pour être membres actifs.

-6 associations restent membres associés

-2 ne sont pas membres AAF

-3 associations sans réponses.

-Bonnes stratégies des AAF à l'international mais peu utilisées par les potiers

- demande d'outils spécifiques pour les actions nationales (exp : boutiques).

-Il faut que les associations consultent mieux la mutualisation des services proposés par les AAF

- être membre actif c'est prendre part aux décisions et aux avancées.
-Ce sont les CA qui doivent répondre à Jean-Raoul sur les réflexions afin qu'il les communique aux AAF interlocuteurs principal auprès des ministères.
Pour expliquer la paupérisation du métier, demander des aides au développement stratégique il faut savoir quel poids financier nous faisons.

Devenir du CNC :

Revoir quelles fonctions / comment / quelles relations avec les associations / trouver un animateur de réseaux ? / rassembler les actions et les associations afin de constituer une force nationale représentative auprès des institutions.

Faire comprendre aux adhérents l'importance et l'utilité de se regrouper en CNC (représentativité, actions sociales et statutaires, aides, formations, partages, mise en commun des moyens pour des actions communes).

Conclusion délivrée pour tous les potiers : Allez voir le site du CNC, informez vous, participez en rentrant au CA, renseignez le CNC pour faire avancer les actions qui vous concernent et dont vous profitez.

5. Rapport des Commissions

Communication (intervenant : Frédéric Le Fur et Céline Cavallin)

Deux outils de communication sont en création :

Un dossier de presse présenté par Fred Le Fur, qui met en lumière l'association, les deux marchés ainsi que la boutique de Moissac. Une fois finalisé, ce document doit être adressé par courrier aux journalistes pour les sensibiliser aux manifestations initiées par TNSO.

Un dépliant présentant également les points essentiels Association - Marchés - Boutique et Ateliers des Membres. Céline Cavallin est en charge de la mise en forme du document et attend : nom du potier et de son atelier / adresse/email/numéro de téléphone/site internet/technique/et une photo de chaque membre (celine_cavallin@hotmail.com)

Il faut veiller à ne pas trop se rapprocher de la présentation du même document édité par Terre et Terres.

Il est prévu d'en éditer 5000 pour que chaque membre TNSO en reçoivent une centaine pour diffusion optimale. Le dépliant doit être finalisé pour fin Mars 2016.

Il conviendra de rajouter sur chacun des deux documents le logo AAF

Site (intervenante : Danièle Akrich)

Commençons par un point sur la fréquentation du site : pour 2013, 9000 utilisateurs, pour 2014 baisse à 7200 utilisateurs et 2015 à nouveau plus de 9000 utilisateurs... pour une durée moyenne de visite toujours d'environ plus ou moins deux minutes et demies. A noter bonne fréquentation de la page de la boutique et du lexique. Les pages des marchés étaient l'année passe très peu fréquentées (75 à 89 visites en un an). Cette

année nous avons annoncé les marchés et les expositions du pot à l'envers sur la page d'accueil comme auparavant mais nous avons positionner le bandeau juste au dessous de la ligne des menus donc comme premier élément visible et il semble qu'on ait eu une amélioration puisque qu'elles ont été vues entre 320 et 450 fois, si tant est qu'on puisse établir un lien de cause à effet.

Nous avons en projets de faire un nouvel onglet ou menu recensant les stages et les formation offertes par les potiers de l'association ainsi que de rendre le site lisible sur les mobiles et tablettes. Deux événements ont freinés la réalisation de ces projets .

Le premier c'est que le langage dans lequel est écrit le site est en voie de péremption. Il faudrait migrer de Joomla 1.5 vers Joomla 3, en faisant cette migration d'ailleurs le site serait rendu lisible directement sur tablette et mobiles Mais c'est un gros travail et quitte à le faire il fallait se poser la question de savoir ce que nous voulions améliorer dans le site. Ce qui a pris du temps. D'autre part notre webmaster avait besoin de fermer le site pendant plusieurs semaines et nous avons donc programmer cette migration pour de faire cela mois aux alentours des mois de janvier et février.

Seulement aujourd'hui, notre webmaster a décidé de cesser son activité au 31 décembre et nous avons été prévenus de cette décision vers le 20 décembre.. Aujourd'hui, j'ai entrepris de chercher un nouveau webmaster, travaillant sous Joomla pour refaire le site. Mais nous n'avons pas encore pris de décisions on attend encore un devis.

En attendant, je peux vous expliquer les quelques modifications que nous envisageons. D'abord, pour des raisons techniques et de coût, le site ne sera pas totalement identique, notamment dans son look. Nous optons pour utiliser ce qu'on appelle un template pour ceux qui connaissent, c'est une sorte de modèle tout prêt qui implique une certaine disposition. Le look sera allégé pas d'image de fond. Nous rajouterons

- le menu avec recensant stages et formation,
- une page dans la rubrique association pour expliquer les conditions d'adhésion, télécharger les statuts ou le bulletin d'adhésion
- un espace privé accessible qu'aux potiers adhérents...

La première page du menu potier des potiers (qui offre la possibilité de choisir le type de recherche....) sera modifiée : dans une colonne à gauche on pourra utiliser un moteur de recherche et filtrer selon le nom, le département, la technique... les potiers et sur le côté droit on verra les résultats avec pour chaque potier une image et le nom.

Après nous avons lancé une newsletter, nous avons une centaine d'inscriptions aujourd'hui... Elle devrait pouvoir commencer cette année à condition que cela ne revienne pas trop cher.

Pour la mise en place du nouveau site, il vous sera peut-être demandé de refaire votre page. Nous espérons aussi qu'avec le nouveau site ce remplissage sera plus aisé.

Commission solidarité (intervenant : Jean Napolier et Hilary Fehr)

En plus de l'aide que peut apporter TDS à un potier en difficulté, une commission a été chargée, au sein de TNSO pour étudier le principe d'une aide interne à l'association; Jacques Trouis - Jean Napolier et Hilary Fehr proposent la mise en place sur le site

TNSO de deux tableaux, l'un proposant du matériel des matières premières etc.... l'autre proposant des coups de main, des moyens de transport, de l'hébergement.

Le financement de cette solidarité interne à TNSO pourrait être assuré par le bol de la solidarité à l'occasion des deux marchés de l'association ainsi que par la mise en place d'une braderie annuelle dont une partie des résultats irait alimenter cette caisse de solidarité.

6. Terre de solidarité (intervenantes : Chantal Lumineau et Marie-Pierre Charpail)

Enorme tension entre le CNC et TDS - Chantal Lumineau a démissionné.

Le CNC a fait élire un nouveau CA - Début Octobre l'AG de TDS s'engage avec son nouveau président François Fresnais à faire vivre TDS. AAF a également généré sa commission de solidarité et les deux structures sont appelées à collaborer étroitement.

14 000 € cotisations AAF 12 000 € cotisations TDS

Désignation dans chaque association d'un révérend pour faire remonter les infos jusqu'à TDS

7. Contrôle des potiers à Allanche (intervenant : Frédéric Le Fur)

Lors du marché de potiers d'Allanche, un contrôle de gendarmerie a eu lieu. Les autorités ont demandé aux potiers de produire leur attestation RSI ou leur immatriculation auprès de la Maison des artistes ou de la Chambre des Métiers.

Attention aux couples ! Il faut être marié ou paxé (et les gendarmes en ont demandé justification !!) pour que cela ne soit pas considéré comme du travail au noir. On peut être aidé par une personne sur son stand à condition que cette personne ne fasse pas d'acte de vente.

Pour ceux qui ne sont pas à la Maison des Artistes, il faudra dorénavant être en mesure de produire la carte de marchand ambulant, délivrée par les Chambres de métiers.

Il peut également y avoir contrôle de l'origine des matières premières employées pour les productions utilitaires ayant un contact alimentaire.

8. Projets

Braderie

Le principe : tout est mis en commun, pas de stand individuel, les potiers (26 maximum ou moins) sont répartis par tâches : renseigner les clients - emballer les pièces - enregistrer et encaisser les ventes - faire le bilan final.

Les pièces exposées sont des fins de série ou comportent de légers défauts justifiant une remise de 30 à 50 %.

Une partie, entre 5 à 10 % est reversée à la caisse de solidarité de TNSO.

Reste à arrêter la date, en évitant la concomitance de date et de lieu avec un autre marché, il faut un lieu couvert et/ou fermé avec une entrée et une sortie, ainsi qu'un local à part pour faire les comptes et stocker l'argent discrètement. Mauvezin dans le Gers semble une possibilité intéressante pour ce genre de projet.

Une commission est créée à ce sujet avec Hilary - Isabelle - Irène et Sylvie.

Nouvelle boutique

Il est envisagé d'étudier la possibilité de créer une nouvelle boutique de céramique, à l'instar du Pot à l'envers. Reste à trouver le lieu, village touristique ou cœur de ville moyenne.

Fred - Natacha – Françoise, Manon, Yvan (qui se retire de la commission communication), Monique et David se chargent d'étudier le sujet.

9. Questions diverses

Maryse soulève le danger futur de voir s'amenuiser gravement les subventions jusqu'alors allouées soit par la Région, soit par le Conseil Général, la tendance est soit à la forte diminution, soit à la suppression pure et simple.